

# COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

## Du MERCREDI 8 AVRIL 2026

La réunion du Conseil Municipal débute le mercredi 8 avril 2026 à 18h30 sous la présidence de Mme la Maire, Caroline BENOIT.

**Membres présents** : BENOIT Caroline, BRABANT Marie-Odile, CHAPLART Roland, POURE Sandrine, ITASSE Thierry, FOISELLE Jérôme, COSSIEZ Anne, LAUDY Aurélien (arrivé à 18h42).

M. TARARE Maxan est présent en visioconférence.

**Membres absents et pouvoirs** : CREMONT Danielle (pouvoir donné à BRABANT Marie-Odile), CERIANI Michael.

Secrétaire de séance : TARARE Maxan

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) étant atteint, la séance est ouverte à 18h39.

Le PV du Conseil Municipal du 20 mars 2026 est validé par les membres présents.

### **- Vote des taux d'impositions des taxes directes locales 2026**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2026 de la manière suivante. Pour information, ces taux demeurent inchangés pour la commune par rapport à l'année dernière :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 46.05%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 28.43%
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS) : 22.63%

### **- Modification de la taxe d'aménagement 2026**

Les maisons situées dans le prolongement de la rue d'Épernay étaient jusqu'à présent assujetties à une taxe d'aménagement de 20%, afin de prendre en compte les travaux entrepris pour la construction desdites maisons. Mme la Maire propose, en constatant que les travaux sont à présent terminés, de diminuer le taux de cette taxe à 3%, soit le taux en vigueur dans l'ensemble du village. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **- Vote du Compte Financier Unique 2025 et du Budget Prévisionnel 2026**

Le **CFU 2025** (anciennement compte administratif) désigne l'ensemble des dépenses et des recettes **effectives** au cours de l'année budgétaire 2025 (1<sup>er</sup> mai 2025/30 avril 2026) rapportées aux dépenses et recettes **prévues** auparavant dans le budget prévisionnel 2025 (BP). Il se distingue donc du **budget prévisionnel 2026**, qui indique les prévisions de recettes et de dépenses pour l'année budgétaire à venir, en comparaison avec les prévisions de recettes et de dépenses des années antérieures.

- CFU 2025 :

	Dépenses BP 2025	Recettes BP 2025	Dépenses CFU 2025	Recettes CFU 2025
Fonctionnement	432 048,44 €	432 048,44 €	193 894,21 €	461 490,22 €
Investissement	178 148,64 €	178 148,64 €	101 056,66 €	82 086,41 €
Total	610 197,08 €	610 197,08 €	294 950,87 €	543 576,63 €

**Solde budgétaire** BP 2026 (recettes - dépenses) : 248 625,76 €

Le solde budgétaire, soit la différence entre les recettes et les dépenses, est reporté d'année en année dans les recettes de fonctionnement et constitue le fond de trésorerie de la Mairie. Concrètement, il permet par exemple à la municipalité de faire face à des aléas imprévus ou d'obtenir un emprunt à des taux d'intérêt acceptables. Ainsi, les recettes d'investissement apparaissent artificiellement gonflées du fait de ce report quasi-inchangé d'années en années.

Le CFU 2025 est adopté à l'unanimité.

- Budget prévisionnel 2026

*Remarque importante :* les chiffres présents dans ce tableau sont des **prévisions** de recettes et de dépenses. **Ils ne constituent pas la réalité** des dépenses et des recettes réalisées au cours des années budgétaires passées et à venir (= les CFU). Il faut également noter que les dépenses de fonctionnement sont artificiellement gonflées du fait d'un non-passage de certaines sommes de la section fonctionnement dans la section investissement. Le transfert n'a pas été réalisé l'année dernière, mais le sera cette année.

	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes de fonctionnement	Recettes d'investissement
2023	409 794,71 €	110 777,39 €	409 794,71 €	110 777,39 €
2024	389 783,14 €	222 147,95 €	389 783,14 €	222 147,95 €
2025	432 048,44 €	178 148,64 €	432 048,44 €	178 148,64 €
2026	494 830,61 €	208 231,86 €	494 830,61 €	208 231,86 €

Le budget prévisionnel 2026 est adopté à l'unanimité.

#### - Répartition des conseillers municipaux dans les commissions communales

Les membres du Conseil Municipal se répartissent dans les commissions et délégations comme suit :

- **Commission communale des impôts directs** : Marie-Odile Brabant, Roland Chapplart.  
Suppléants : Anne Cossiez, Thierry Itasse.
- **Commission contrôle des listes électorales** : Thierry Itasse. Personnalités extérieures au Conseil Municipal : Jean-Claude Chef, Georges Poure.

### - Choix du bureau d'étude pour la réalisation du PLU

Le PLU de la commune devant être révisé, Mme la Maire soumet la candidature de trois bureaux d'études. Le bureau d'étude Géogram est choisi à l'unanimité par le Conseil Municipal, notamment pour sa proximité géographique, son rétroplanning déjà avancé et son rapport qualité/prix.

### - Révision du plan communal de sauvegarde

La révision du plan communal de sauvegarde, obligatoire tous les 10 ans, est adoptée à l'unanimité.

### - Questions et observations diverses

- Les conseillers municipaux sont invités par Mme la Maire à prendre connaissance du courrier du sénateur de la Marne Cédric Chevalier les félicitant de leur élection.
- Un fascicule du Parc naturel régional de la Montagne de Reims est distribué, ainsi qu'une brève explication de ses missions.
- Concernant les membres de la Commission Travaux, la prochaine réunion qui rassemblera les architectes et les entreprises pour programmer la réfection du club Joie de Vivre se tiendra le jeudi 07 mai à 18h30.

Aucune autre question diverse ni observation n'étant soulevée, Mme la Maire lève la séance à 20h54.

---

# AVIS

## Cérémonie du 8 mai

Toute la population est cordialement invitée à se rassembler devant le monument aux morts pour le dépôt de gerbes :

**Le VENDREDI 8 MAI 2026 à 11 H 30.**

Pour clôturer cette cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la Salle André Daubert. Le Conseil Municipal rappelle que commémorer le 8 mai, Fête de la Victoire sur l'Allemagne Nazie, est un devoir citoyen important.

## **Réunion de présentation et d'information autour du budget 2026**

Toute la population est cordialement invitée à participer à une réunion explicative du budget 2026 à la salle André Daubert.

**Le mercredi 27 mai 2026 à 19h00**